

intitulé « de l'usage des richesses » (5^e partie) comme caractéristique des procédés discursifs de Ğāḥiẓ.

Après une introduction générale au *Livre des Animaux*, cette anthologie est divisée en six parties qui ne correspondent pas à l'ordre suivi par l'auteur. C'est-à-dire que ces parties redistribuent les extraits pris dans les sept volumes de l'œuvre. On trouve successivement le système du monde, le langage, l'homme divers, l'homme et l'animal, aspects du vivant, proverbes et locutions proverbiales. La dernière partie, d'ailleurs très courte, ne s'imposait pas vraiment. Chaque partie comporte deux chapitres sauf la cinquième qui en compte trois et la sixième qui n'en a qu'un. La plus longue (128 p.) est la dernière (« Aspects du vivant »). Le nombre de notes qu'elle appelle est dépassé par celui des notes de la troisième partie (« l'homme divers ») qui ne compte pourtant que 59 pages. Ces notes, groupées à la fin, avant la bibliographie et deux index, sont extrêmement riches et précises. Notre traducteur s'est reporté aux traductions arabes de A.R. Badawi, et française d'Aristote, ce qui lui permet, notamment, de déterminer qu'une critique infondée que Ğāḥiẓ adresse à l'« Auteur de la Logique » est due à la traduction incomplète qu'il a consultée (note 94, p. 382, 5^e partie).

Mais une traduction vaut surtout par la qualité de la langue utilisée. Celle-ci est parfaite. M. Souami s'exprime avec beaucoup d'aisance. Cela ne l'empêche pas d'être fidèle au texte et, chaque fois que cela lui apparaît utile, il tient à faire suivre son interprétation de la transcription de l'original. L'attention pourtant méticuleuse qu'il a portée à son travail a parfois été prise en défaut. Il signale par exemple un lapsus p. 240 pour « proximité (du voisinage) » : ce n'est pas *tafāwut* qu'il fallait donner mais *taqārub*. Cette vétille qui ne peut induire personne en erreur pèse peu au regard d'un livre en tous points remarquable.

Charles VIAL
(Université de Provence)

Muḥsin Ğāsīm AL-MUSAWĪ, *al-Riwāya al-'arabiyya : al-naš'a wa l-taḥawwul*. Bagdad, Maktabat al-taḥrīr, 1986, 16,5 × 23,5 cm, 317 p. (2^e éd., Beyrouth, Dār al-Ādāb, 1988).

L'auteur a lu la plupart des études récentes consacrées à l'histoire du roman arabe. Il les signale en temps utile et n'entreprend pas de recommencer ce qu'ils ont déjà, parfois, bien fait. Sa problématique est de replacer le roman arabe dans son contexte culturel. C'est ce à quoi s'emploie essentiellement la première partie (p. 9-181). Il commence par étudier le rapport du roman aux fondements de la narration héritée. Il y a lieu en effet de se demander si on peut parler de littérature arabe romanesque du patrimoine. L'art narratif (*maqāma* et *ḥabar* d'un côté, *les 1001 nuits* de l'autre) n'a pas évolué à cause de l'interruption de sa formation civilisationnelle nationale à la suite de l'invasion tatare. Cette situation a été contestée au début du XX^e siècle. Parmi les attitudes valables en face du patrimoine, l'auteur en développe deux plus particulièrement. La première en est l'utilisation philosophique et artistique, rapprochée de la conscience culturelle née du contact avec l'Occident. Deux exemples sont analysés : celui de *al-Qaṣr al-mašḥūr* (1936) de Tawfīq al-Ḥakīm et Ṭaha Ḥusayn, et celui de *'Ālām bi-lā ḥarā'it*

(1983) de 'Abd al-Raḥmān Munīf et de Ḡabrā Ibrāhīm Ḡabrā. Reflet d'une angoisse esthétique, ces livres montrent que le monde de l'imaginaire n'est pas contenu dans la carte de l'univers. À propos de la deuxième attitude, l'auteur met bien en évidence que l'exagération du recours au patrimoine n'est pas innocent.

Pour préciser son propos concernant le lien entre patrimoine populaire et roman arabe, l'auteur a recours au comparatisme littéraire. Cela lui permet de délimiter un certain nombre d'étapes dans l'évolution de ces rapports (p. 43-44). Il apparaît que la terminologie critique s'est inspirée de celle de la poésie. La renaissance nationale s'est davantage orientée vers la rhétorique et l'éloquence. Ainsi le roman est resté longtemps le parent pauvre. Les intellectuels arabes ne l'ont accepté, à ses débuts, que s'il remplissait un rôle moral et réformateur. La traduction des œuvres occidentales a favorisé l'introduction du nouveau genre. Les textes de 1933 cités par l'auteur sont très significatifs des exigences des premiers critiques. Selon lui, la conscience critique n'a eu aucune influence sur le roman arabe jusqu'aux années cinquante. C'est plutôt le changement global de la société arabe qui a permis l'éclosion de milieux littéraires exigeants. Et ce sont les revues périodiques qui s'en sont fait l'écho. L'auteur propose alors une synthèse partielle de l'évolution du genre romanesque : transgression du traditionnel, romantisme individuel, découverte du social (p. 89). Et pour chaque étape il donne les principales influences étrangères. Pour que la critique suive, il a fallu attendre la parution de bons romans (*Zuqāq al-midaqq*, 1947) et le livre de Maḥmūd Amīn al-Ālim et 'Abd al-Āzīm Anīs : *Fī l-ṭaqāfa al-miṣriyya* (1950), écho de l'école socialiste russe et reflet d'une nouvelle classe en train de naître.

Cette mutation s'accompagne du passage du héros au simple personnage, avec l'évolution du roman historique. Le réalisme critique empêche le romancier de créer des personnages qui lui soient comparables. Dans une vie sociale perturbée, il est difficile de fixer des limites, d'où le mélange de prophétie et d'angoisse. Face à l'oppression et au manque de liberté, à la torture et à l'exil, apparaît le personnage du résistant. Cette nouveauté favorise la construction du roman à thèse. Le romancier cherche une planche de salut dans la révolte contre lui-même et contre la société. Commence alors le périple de l'échec. C'est le moment où se fait sentir davantage l'influence des moyens de communication de masse, surtout dans ses composantes techniques et stylistiques. La littérature expérimentale et engagée a la précision du communiqué des nouvelles. L'écrivain doit prendre position en face de la culture de masse, prêter attention à ses excès idéologiques. Cette relation ambiguë avec les médias montre l'isolement de la littérature dans le monde arabe moderne et avive la querelle entre littérature pure et littérature de masse. Il résulte de cette analyse que, pour l'auteur, le roman arabe a connu un tournant décisif dans les années soixante, ayant pour centre d'intérêt, non plus les questions politiques et sociales seulement, mais l'homme total dans la complexité de ses composantes.

La deuxième partie (p. 185-228) est consacrée aux problèmes de la critique romanesque. L'auteur déplore l'absence d'un climat critique nourri de l'esprit de la culture universelle, alors que le roman est le genre littéraire le plus apte à exprimer l'homme arabe contemporain. Pour traiter des relations du romancier arabe avec la critique, il s'appuie largement sur des exemples tirés de la littérature de langue anglaise. La sincérité du régionalisme est un des critères de la bonne utilisation des autres sources d'inspiration. Mais en l'absence du discours critique, le

romancier est obligé de laisser de nombreuses traces visibles de son esprit créatif au sein de l'œuvre elle-même. Deux exemples illustrent la démonstration : *Šurāh fi layl ṭawīl* (1955) de Ğabrā et *Šarq al-mutawassīṭ* (1977) de Munīf.

La troisième partie (p. 231-317) comporte cinq applications pratiques des analyses et hypothèses de l'auteur. Elles concernent *Sibāq al-masāfāt al-ṭawīla* de 'Abd al-Raḥmān Munīf, *al-Raġ' al-ba'id* de Fu'ād al-Takarlī, *'Ālam bi-lā ḥarā'iṭ* de Munīf et Ğabrā, *Man yaftaḥ bāb al-ṭilsam?* de 'Abd al-Ḥāliq al-Rukābī et *Abū Zayd al-Qahramānī* de Nāġī al-Takrītī. Cela lui permet non seulement d'étudier différents genres de romans, mais aussi de tester plusieurs formes de lecture. Pour l'ensemble de ces œuvres, il s'attache surtout à en marquer le caractère de nouveauté. Il insiste volontiers sur l'ironie du style de ces romans, sur le problème essentiel de l'écriture.

La culture de l'auteur est vaste et lui permet ainsi de profiter de ce qu'il y a de meilleur chez ses devanciers. Il a cité les grands romanciers arabes actuels. J'attendais cependant, à un détour de page, le nom d'Édouard al-Ḥarrāṭ qui n'est pas venu. De même, parmi les 80 romans arabes publiés par des auteurs tunisiens au moment où l'auteur composait son livre, aucun n'a retenu son attention! Ses principales hypothèses sont claires, mais l'ensemble de son texte est assez touffu. Un peu plus de rigueur dans la structure générale de l'ouvrage n'aurait pas nui. Enfin, certains termes techniques qu'il emploie ne sont pas toujours définis de manière précise. Ceci dit, le livre est une bonne initiation à l'évolution du roman arabe contemporain.

Jean FONTAINE
(I.B.L.A., Tunis)

Jean FONTAINE, *al-Ādāb al-tunīsī l-mu'āšir* (« La littérature tunisienne contemporaine »), Tunis, al-dār al-tūnisiyya li-l-našr, 1989. 191 p. (coll. *'Ilāqāt*, dirigée par Tawfiq Bakkār).

Rédigé en arabe par l'arabisant Jean Fontaine, spécialiste de la littérature tunisienne moderne, le livre s'ouvre par un chapitre d'introduction qui s'intitule *kifāḥī ma'a l-luġa l-'arabiyya*, « ma lutte avec la langue arabe ». « Arrivé en Tunisie en 1956, à 20 ans », l'auteur ne commence à étudier la langue littéraire qu'en 1962, chez les Pères Blancs de la Manouba. Avec simplicité, il fait son autobiographie, axée sur sa formation tardive et passionnée, ce qui est une manière rare et originale de commencer un livre d'histoire littéraire. J'avoue que c'est le chapitre que j'ai lu avec le plus d'agrément et d'intérêt car la suite, intéressante certes, ré-exploite les données que nous avait déjà livrées l'auteur lui-même dans ses précédents travaux sur le sujet : *Vingt ans de littérature tunisienne 1956-1975* (1977), *Aspects de la littérature tunisienne 1975-1983* (1985) et surtout son très utile « Index historique des publications tunisiennes », *Fihrist ta'riḥī li-l-mu'allafāt al-tūnisiyya* (1986). Ré-exploitation, semble-t-il, sans véritable « mise à jour », car cette « littérature tunisienne moderne » s'arrête à 1984, date limite des statistiques fournies dans le chapitre 1 (p. 17-27), ainsi que des nouvelles, romans et autres œuvres citées dans l'ouvrage, et de l'index chronologique, classé par genres littéraires, *in fine* (p. 149-175).